

Ecole d'été internationale

Digital Creativity in Educational and Artistic Activity Training - Digit-CrEAAT

Du 28 juin au 9 juillet 2021

Métropole Aix-Marseille Provence

L'école d'été Digital Creativity in Educational and Artistic Activity Training (Digit-CrEAAT) a pour objectif de questionner l'impact des outils numériques sur la création et la formation dans les arts et par les arts (arts visuels, musique, danse, design, théâtre, cinéma, etc.) tout en favorisant la rencontre des professionnels du monde académique avec ceux du monde artistique.

Le projet est coordonné par le laboratoire de sciences de l'éducation [ADEF](#) (UR 4671 Aix-Marseille Université) et l'[Inspé](#), en partenariat avec la structure fédérative de recherche en éducation [SFERE-Provence](#) (FED 4238) et l'[InCIAM](#) (l'Institut Créativité et Innovations d'Aix-Marseille).

Digit-CrEAAT propose des conférences, des débats et des ateliers en français ou en anglais à l'Inspé d'Aix-Marseille (site d'Aix-en-Provence). Elle fait intervenir des conférenciers et animateurs d'ateliers internationalement reconnus dans le domaine du numérique (cf. partenaires du projet), tant en création qu'en formation. Des expériences immersives dans les différents lieux culturels sont également organisées : Musée Granet, MuCEM, Festival d'art lyrique d'Aix, théâtres, etc.

Elle est ouverte aux étudiants de toutes les disciplines universitaires de master et doctorat concernés par les questions que pose l'usage des outils numériques dans la création et la formation. Les participants recevront une certification par la technologie blockchain (LICA).

Une participation aux frais à hauteur de 350€ est demandée aux étudiants extérieurs à AMU qui couvre les cours, les activités sociales et culturelles, l'hébergement en résidence universitaire, ainsi que les déjeuners en semaine et deux dîners conviviaux.

Pour les étudiants AMU, les frais correspondent à un montant de 110 € et couvrent les cours, les activités sociales et culturelles, ainsi que les déjeuners en semaine et deux dîners conviviaux.

8 bourses exonérant des frais seront attribuées par le comité scientifique sur la base d'un dossier et d'une demande motivée.

Information, programme et inscription : adef-digit-creaat.sciencesconf.org

Contact : adef-digitcreaat@univ-amu.fr

